

PÉTITION CONTRE LES VÉHICULES SURDIMENSIONNÉS À LAUSANNE

Mesures proposées lors de la rencontre avec la Commission des pétitions de la Ville de Lausanne, le 29.10.2020



Remarque : Ces mesures viennent préciser et enrichir les demandes originelles de la pétition, ayant toujours comme finalité de dissuader l'usage des véhicules privés surdimensionnés à Lausanne.

Proposition de mesures sur le stationnement



La modification de la tarification du stationnement en fonction du poids du véhicule constituerait enfin une application correcte du principe du pollueur-payeur dans ce domaine. Un certain potentiel d'action existe: à Lausanne, 21% des places de stationnement sont en mains publiques.

Les données de poids sont directement disponibles pour chaque véhicule. Cette mesure serait donc facilement applicable à court terme.

Mesures proposées
Appliquer un tarif progressif au macaron pour résident en fonction du poids du véhicule. <u>Exemple</u> <ul style="list-style-type: none">• 500 CHF/an (tarif actuel) jusqu'à 1500 kg• + 80 CHF par tranche de 100kg supplémentaire jusqu'à 2000kg⁴• + 120 CHF par tranche de 100kg supplémentaire au-delà de 2000kg⁵
Sur certaines zones de stationnement publique, mettre en place des surfaces de stationnement différenciées avec tarifs différenciés ⁶ <ul style="list-style-type: none">• Places « standard » selon VSS → tarif habituel• Quelques rares places XL à disposition → tarif majoré Les véhicules qui dépassent de la case en largeur ou en longueur doivent être systématiquement verbalisés.

⁴ 900 CHF/an pour une voiture de 2000 kg

⁵ 1500 CHF/an pour une voiture de 2500 kg

⁶ A Genève, le Parking du Mont-Blanc affiche des prix 25% plus élevés pour ses emplacements XXL dédiés aux gros véhicules.